

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 47

Artikel: L'autre lac
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pitie de lui, et je ne révélerai à personne, même au procureur de la République, les mœurs réellement invouvables qu'on lui prête, non sans raison peut-être. Qu'il me suffise de lui demander s'il n'aurait pas trouvé, dans sa paillasse, un des vingt-quatre couverts d'argent, étrangement dépareillés depuis certaine visite, sur laquelle je ne veux pas insister, parce qu'elle avait pour but de me taper de cent sous. Qu'il les garde, ils peuvent lui servir à payer cinq électeurs qu'il recrute sur le zinc et ailleurs.

JEAN BRETONNET,
Député sortant.

— Oui, la réplique est fière, dit le bon colonel, et elle exprime l'indignation de l'honnête homme. Allons lui demander sa fille.

Trente pas plus loin, sur l'échafaudage d'une maison en construction, trois placards, collés bord à bord, y triplait la page suivante :

« Un mot, et le dernier.

« Allons-y !... Il est temps. Plus d'ambages.

» Au mois d'août dernier, à Munich, que faisaient dans une brasserie, située près de la célèbre Pina-cothèque, je précise, deux hommes attablés devant une choucroute et un plan de forteresse, ou plutôt qui étaient-ils ?... Electeurs, voici leurs noms : von Werthmann Hertzheim, espion prussien, et

JEAN BRETONNET

membre du Parlement français. Je n'en dis pas davantage.

» J'ai la carte postale. Le député, quoique vu de dos, est parfaitement reconnaissable. Quant à la forteresse, il faudrait ne jamais être allé dans l'Est pour s'y méprendre.

» Gardiens des frontières, veillez !...

COUZIN-GRIVOIS.

La triple affiche était traversée, de droite à gauche, par une bande ainsi libellée : « Couzin-Grivois est un lâche », et de gauche à droite, par une autre : « Jean Bretonnet est une fripouille », de telle sorte que le colonel patageait dans les sables mouvants de la perplexité.

— Si nous attendions l'élection, soumit-il à son fils, pour la visite ?

Ce n'est pas sans peine, en somme, que Firmin décida le vieux militaire aux idées simples et rectilignes à faire la démarche d'où dépendait son bonheur, d'ailleurs ratifié d'avance.

Jean Bretonnet est un homme charmant, qui unit à la plus scrupuleuse probité des qualités d'esprit et de cœur dont il fera preuve, une fois de plus, sous cette nouvelle législation. Non seulement il accorda Colette au fils des Lécorché de Vaucresson, mais il les garda tous les deux à dîner. Or, au moment de se mettre à table, il leur présenta un invité :

— Monsieur Couzin-Grivois, mon meilleur ami.

Le colonel faillit en avaler sa langue.

— Comment !... Et les placards ?...

— Ils sont l'œuvre de nos comités, mais nous les corrigeons nous-mêmes, et ensemble. C'est lui qui trouve les mots les plus drôles. *Emile Bergerat.*

DESESPOIR. — Une femme encore jeune vient de perdre son mari. On essaie en vain de la consoler.

— Ah ! si seulement j'étais jolie, s'écrie-t-elle après avoir versé d'abondantes larmes.

L'AUTRE LAC

*L'avez-vous vu, les matins de septembre,
Quand un léger brouillard le voile encor,
Et quand son eau, couleur d'opale et d'ambre,
A l'infini des océans sans bord ?*

Philippe Godet.

Il n'est pas aussi vaste, aussi harmonieux et clair que le Léman, mais il reflète dans ses eaux un horizon aux limites plus reculées et des montagnes plus lointaines. Ses rivages sont bas : d'un côté, le Jura, dont les pentes n'ont rien d'abrupt, et de l'autre, des falaises de molasse couronnées de verdure et des prairies qui se terminent par de vastes champs de roseaux. Sur ses bords une seule grande ville : Neuchâtel, qui lui donne son nom.

Il s'étend, immense, entre ses collines harmonieuses qui, peu à peu, reculent vers le Plateau suisse, tandis que le Chasseral s'enfuit vers le Nord.

Il est toujours en mouvement; il évoque parfois un grand fleuve qui roule; pendant les jours calmes, sa couleur est terne avec des reflets verts; au temps des canicules, il ressemble à une plaque de métal. A l'endroit où les canaux de la Thièle et de la Sauge le relient aux lacs de Morat et de Bière, il a des eaux terreuses qui dessinent de larges flâques jaunes.

Mais c'est par l'orage et la tempête qu'il faut le voir, ce grand lac jurassien. Quand les gouttes de pluie le harcèlent, il se soulève, pareil à un taureau piqué par un essaim de mouches, il bondit, et les petites vagues, toutes éclaboussées d'écume, s'enfuient vers le Nord comme des flèches lancées par un invisible archer.

La rive neuchâteloise est la mieux connue. De Concise, on gravit la forêt de la Lance. C'est là qu'est la fameuse route, Vy de l'Etraz, où passeront les régiments suisses avant de découvrir, de la hauteur, l'imposante armée du Téméraire. Brusquement le Jura recule. L'Arcuse sort de sa vallée encaissée et s'étale dans la plaine qu'elle a formée de ses alluvions. Voici Boudry et son viaduc, Colombier avec son vieux château et Cortaillod coquettement perché au-dessus de ses fameux vignobles. A midi, une friture de « bondelles » à Auvernier, après quoi nous arrivons à Neuchâtel.

Les peuples qui vivent sur les rives de ce lac sont de deux races, deux langues et deux religions. Quatre cantons l'ont choisi comme frontière. Tandis que la rive neuchâteloise s'appuie à la longue muraille du Jura, celle d'en face, qui s'étend d'Yvonand à la Sauge, est indécise. Quand le sol disparaît dans l'eau, c'est le roseau qui commence. Dans le terrain vierge que le lac a laissé à découvert, lorsque le niveau a baissé, l'aulne et le saule ont partout prospéré. Un grand espace vide s'étend entre les flots bas et les falaises arides. Cette grève prend des couleurs magnifiques au coucher du soleil et les roseaux frissonnent chaque soir quand le joran se lève.

Cette terre qui limite le lac du côté est et sud-est n'attire guère les promeneurs. C'est un petit pays, bien à soi, où viennent mourir les dernières collines du Jorat vaudois, tandis que la Basse-Broye fribourgeoise étend jusqu'ici sa vaste plaine. Allons nous promener dans ce petit pays bleu, vert et or.

Au-delà d'Yverdon, la forêt commence, une grande forêt au milieu de laquelle la route file toute droite, pareille à un ruban déroulé. Beaucoup de peupliers et d'arbres verts. La terre est humide et le lac est tout près, avec ses roseaux, ses joncs et ses herbages.

Yvonand, gros village aux fermes espacées, s'étale complaisamment sur les terrains d'alluvions déposés par la Mentue. Yvonand, village de paysans et de pêcheurs. Le paysan est cossu; il possède une belle ferme; il possède des vaches à l'étable et des machines agricoles pour cultiver son domaine; il est sédentaire. Le pêcheur est tout bronzé par le soleil; il a l'œil vif et des mouvements souples; à toutes les heures du jour et de la nuit, il est sur le lac. Puis, quand la tempête s'élève, il retire son bateau sur la grève et reste trois ou quatre jours à se reposer. S'il a bien vendu le poisson, on le voit longtemps attablé devant son litre. Il habite au village, mais il possède une petite cabane au bord de l'eau et des filets suspendus à des perches.

Quand on quitte Yvonand, on passe dans le vieux village de Cheyres, dont les maisons s'égrenent sur la route; on gravit, peu à peu, par de nombreux lacets, les falaises de Font, toutes couronnées de verdure. En bas, une plaine marécageuse, et, plus loin, l'emplacement où l'on découvrit, l'hiver dernier, — à cause des basses eaux — une intéressante station lacustre. Le long des falaises, des petits sentiers se perdent dans les herbes folles ou dans les buissons de noisetiers et sous les jeunes hêtres, petits sentiers qui ne vont nulle part et où les amoureux se promènent, le dimanche soir, en se donnant la main.

La colline gracieuse, voici les froments dorés, les seigles à la paille fine et les avoines encore vertes. La route court maintenant entre deux longues files de cerisiers, la route qui conduit là-bas, tout droit vers Estavayer-le-Lac, la jolie ville moyennageuse,

dont les tours du vieux château se dressent au-dessus de la pente.

Estavayer, vieille ville qui regarde le couchant et songe au passé ! Le soleil qui te caresse fait trembler l'ombre sur les vieilles murailles, où tes preux chevaliers luttèrent jadis pour défendre ton honneur. Dans les blessures que les obus firent à tes murs, croissent maintenant des mousses, des lichens et des fougères. Sous son manteau pierreux, ta vieille église paroissiale ressemble à une grande dame pieuse et bienveillante. Tes vaillants seigneurs qui guerroyèrent autrefois sur tous les chemins d'Europe et qui défendirent le Saint-Sépulcre dorment leur dernier sommeil dans le petit cimetière qui s'abrite à l'ombre de tes murs.

Comme des fillettes curieuses, tes maisons se penchent sur la grand-place pour écouter chanter la fontaine ou bien les airs mélancoliques d'un carrousel, venu ici on ne sait pourquoi.

Vieille ville d'Estavayer, qui t'ennorgueilliss beaucoup plus de ton titre de chef lieu de district que de ton glorieux passé, tu t'habilles à la mode du jour et tu fléris tes demeures bourgeoises et patriciennes de géraniums roses !

De la porte de Payerne ou de celle de Grandson, on quitte Estavayer pour aller dans la campagne fribourgeoise. Là-bas, vers le Nord, on devine les trois ports de Chevroux, Port-Alban et Cudrefin, dont les maisons aux toits rouges émergent des arbres. A mesure qu'on s'éloigne du lac, les collines s'abaissent; on chemine vers la Basse-Broye. Toutes ces petites rivières que se frayent un lit entre les vallonnements de la plaine s'en vont à la Petite Glâne ou directement à la Broye. Sont-elles vaudoises ? Sont-elles fribourgeoises ? Elles l'ignorent elles-mêmes et nous faisons comme elles. La Broye, ainsi que son affluent, la Petite Glâne, passent et repassent une frontière fictive, donnant une unité à ce pays que le droit de conquête a jadis bigarré comme un habit d'Arlequin. Ces petits cours d'eau qui forment des cluses en miniature, sont un élément de pittoresque dans ce pays un peu monotone, où les molles ondulations du sol restent le trait essentiel. Taches noires des forêts, vert clair des prairies, teintes dorées des champs de blé qui attendent la moisson.

Si quelque chose peut rendre sensible le passage d'un canton à l'autre, c'est que, sur terre vaudoise, la maison de campagne coquette, la jolie « carrée » aux contrevents verts, se multiplie de plus en plus, tandis que le Fribourgeois reste fidèle à la rustique demeure dont l'immense toit abrite tout un monde.

La grande ferme fribourgeoise, assise sur de solides fondements en maçonnerie, y appuie la puissante charpente de sa grange à pont, cependant que la partie habitée par la famille est marquée par les petites fenêtres fleuries de géraniums. Sous les larges auvents, on voit d'imposants tas de bois, des harnais, des faucheuses, des chars à échelles démontés et des outils de tout genre. Le fermier de la Basse-Broye est à la fois charpentier, charron et jardinier; il répare ses outils lui-même; il cuit son pain une fois par semaine dans le four qui se dissimule à l'un des angles de sa maison; adossé au mur du jardin, il y a presque toujours un rucher.

On travaille ferme dans ce pays; et le samedi soir, après une semaine fatigante, on s'en va à l'auberge. Le dimanche matin, on se réveille au son des cloches qui appellent les fidèles au sermon ou qui, dès l'aube, sonnent toutes les heures jusqu'à celle de l'office.

Elles sonnent graves et lentes ou claires et joyeuses, tandis qu'au-dessus d'elles les nuages blancs glissent dans le grand ciel. Elles se répondent d'un village à l'autre, remplissant les cœurs d'allégresse.

Jean des Sapins.

TENDRESSES. — Le gendre et la belle-mère se font, par hasard, des confidences.

— C'est égal, Ernest, dit la belle-mère, avouez que vous manquez de prévenances pour moi... Tenez... je suis persuadée que quand je viendrais à mourir... c'est à peine si vous vous dérangeriez pour aller à mon enterrement.

— Oh !... belle-maman... essayez donc et vous verrez !...